

La nouvelle LACI et les conséquences sur les fins de droit

En date du 9 juin 2011, dans un article publié dans le Quotidien jurassien, Monsieur le Ministre Michel Probst indiquait que, sur 230 chômeurs arrivés en fin de droit au 1er avril à la suite de l'introduction de la nouvelle LACI, 230 personnes étaient arrivées en fin de droit.

Sur ces 230 personnes, 140 avaient renoncé à un POC. Certaines auraient retrouvé un travail, 32 se sont adressées aux services sociaux.

Nous souhaiterions obtenir plus de renseignements sur ces personnes.

Le Gouvernement peut-il nous indiquer les raisons qui ont poussé ces personnes à renoncer à un POC ?

Combien de personnes ont-elles retrouvé un travail ?

Ces personnes font-elles l'objet d'un suivi ?

A-t-on déjà pu constater auparavant ce même phénomène de renonciation aux POC parmi les chômeurs arrivant en fin de droit ?

Actuellement, 150 personnes bénéficient d'un POC et 50 sont en liste d'attente. Ces POC se termineront le 31 juillet 2011.

Que se passera-t-il avec ces 150 personnes ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 22 juin 2011

pour le groupe CS-POP et Verts

Emmanuel Martinoli

V. P. P. P.

J. P. P.

M. P.

E. M.

M. P.

C. H. A. G.

J. P.

M. P.